

« Un avenir pour les Docks »

POLE CITOYEN
Réunion n°2
21 juin 2006, salle Barbara

Compte-rendu

1. Point d'étape

Depuis notre précédente rencontre, le 26 avril dernier, s'est tenue l'initiative publique de découverte du territoire des Docks (croisière en bateau et pique-nique géant le 21 mai). Celle-ci a connu un large succès : 600 personnes présentes, pour la plupart enthousiasmées de ce dimanche au bord de l'eau.

Le nombre de volontaires pour le pôle citoyen s'est élargi comme souhaité (62 inscrits, soit presque le double que lors de la 1^{ère} rencontre), et si beaucoup sont excusés aujourd'hui, ces résultats sont encourageants pour partir d'un bon pied dès la rentrée prochaine.

Comme convenu, un lexique devant permettre à tous une bonne compréhension des termes techniques utilisés, est distribué aux présents. Il sera adressé à tous les membres du pôle.

Le 1^{er} numéro du journal d'informations sur le projet des Docks a été diffusé.

2. Présentation

Un diaporama sur le projet - en 2 parties - est présenté par les bureaux d'études missionnés.

a) **Rappel du projet : les grandes lignes directrices**

- Objectifs
- Diagnostic territoire
- Dispositions globales de travail

Des éléments nouveaux :

Avait été évoqué la volonté de creuser une darse s'enfonçant profondément dans le territoire, avec deux fonctions essentielles :

- 1) économique : desserte des entreprises (transport matières premières, déchets etc....)
- 2) de déplacement et de loisirs : transport fluvial des passagers.

Suite à des réunions de travail avec le port autonome de Paris, il s'avère que l'intérêt économique sera très faible au regard, notamment, de l'ampleur de l'investissement à réaliser ; d'autre part, le percement d'un bras d'eau perpendiculaire au fleuve sera sujet à un fort envasement.

La pertinence d'un tel équipement est donc remise en cause.

Un quai en front de Seine peut satisfaire aux fonctions souhaitées.

Par ailleurs, la possibilité de pratiquer une pénétration d'eau à des fins d'agrément, dans le futur parc, reste à l'étude ; les futurs aménagements envisagés nécessiteront l'apport de modifications à l'actuel plan local d'urbanisme.

b) Exposé sur le fleuve : ses fonctions, ses atouts, les potentialités de dialogue et d'apport pour le territoire des Docks, et pour la ville

- Prendre la mesure et la signification d'une ville fluviale.
- Comment les transports fluviaux modifient-ils le paysage ?
- Que signifie réguler le cours d'eau, le rendre productif ?
- Réfléchir au front de Seine, l'accessibilité aux berges, le type de constructions, les nouvelles activités possibles, le renouveau de la pêche, etc.
- Garder en mémoire le phénomène des crues centennales, les rapports aux communes riveraines....

3. Discussion :

Trois questions essentielles font l'objet du débat :

- 1) Difficulté à situer l'évolution du projet dans l'espace-temps
Existe-t-il un cahier des charges ? Un calendrier ? Un échéancier ?
- 2) Quel va être le rôle exact du pôle et ses relations aux autres pôles, à l'institution ?
- 3) Certains manifestent des doutes quand aux objectifs, la volonté de faire ensemble, ils considèrent que les institutionnels, les promoteurs pèsent trop.
La tendance à exiger des réponses et décisions avant même que le processus d'élaboration ait fonctionné, est fortement perceptible ! ... (localisation et définition d'équipements ex : 4^{ème} collège, transports fluviaux, darse, rapport à la ville de Paris, etc.)

Il existe, bien sûr, un cahier des charges, et outre les aspects administratifs réglementaires, l'équipe en charge des études a été choisie en fonction de la qualité de réponses, des idées dont elle est porteuse.

Il faut construire avec tous les partenaires une démarche de fond ; la concertation est un élément du cahier des charges. Nous souhaitons bâtir une ville en relation avec le fleuve, partir du lieu, de ses qualités. Nous souhaitons transformer ce territoire en le valorisant, sans oublier les violences dont il a été l'objet, les pollutions, la zone inondable, etc....

Les objectifs sont multiples : économiques, sociaux, urbains, environnementaux ; les voies ferrées doivent permettre de réduire la circulation sur les routes.

Le Sycotom consommant beaucoup de charbon, la voie d'eau peut-être utilisée, d'où l'idée de la darse. Nous devons travailler avec le port autonome de Paris, partenaire indispensable. L'idée d'une entrée d'eau sur le parc doit être maintenue, une darse de loisirs est possible...

Pour ce qui concerne les échéances, il n'y a pas de précipitation à provoquer, bien au contraire. Même si deux ou trois opérations limitées sont en cours (bureaux Alstom, groupe scolaire, H.L.M), nous sommes loin de la phase opérationnelle proprement dite.

Nous en sommes, pour le moment, à la définition d'un schéma global.

Sur la manière de travailler et les responsabilités de chacun, il faut rappeler que les décisions incombent à la municipalité ; c'est elle qui a souhaité pouvoir s'appuyer sur les pôles pour enrichir sa propre réflexion, faire connaître et partager les problématiques à affronter, organiser les médiations. C'est pour ces raisons que la maison des Projets a été ouverte : lieu et espace de travail, de débat, d'échange, de construction d'une démarche démocratique. Rien n'est figé, il faut faire avancer des idées citoyennes ; cela nécessite aussi d'accéder aux mêmes éléments de connaissances.

Dans cet esprit, il est nécessaire d'ouvrir deux ateliers pour aborder deux chantiers lourds, amener des propositions : l'eau et le parc.

Les 3 pôles en sont au même point : réflexion sur les grands équilibres, tous les angles permettent d'aborder les problématiques, un gros travail est nécessaire avec les aménageurs, avec les propriétaires, la région, les différentes collectivités.
Les enjeux d'organisation, d'intérêt, de financements sont tous à prendre en compte, rien ne doit être négligé, il y a obligation à travailler avec tous.

C'est la parution régulière du journal d'information sur le projet des Docks qui assurera la transparence sur le travail, les réflexions des différents pôles et les décisions municipales.

4. Décisions

Le pôle citoyen se réunira à nouveau mercredi 20 septembre à 18 h 30.

D'ici là, des informations détaillées seront envoyées à chacun, concernant les prévisions du calendrier d'avancement du projet.

Des éléments de connaissance portant sur le fleuve seront mis en ligne sur le site Internet de la ville.

Deux ateliers spécifiques : fleuve et parc sont ouverts....